



**DÉLIBÉRATION N° 2024/27
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAVEL**

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le **25 JUIN 2024**

ID : 030-213003262-20240619-D2024_27-DE

DÉPARTEMENT DU GARD

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	19	18

DATE DE CONVOCATION ET D’AFFICHAGE
14 juin 2024

L’an DEUX MILLE VINGT QUATRE

et le 19 juin

à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Tavel, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude PHILIP, Maire.

Présents outre le Maire :

Adjoints : Bernard JULIER, Pascale HERNANZ, Richard BERMOND GONNET, Franck BOURGADE

Conseillers Marguerite LE BIHAN, Jean-Pierre DAANEN, Florian ANDRE, Pascal ROZIER, Anne-Marie MARTINEZ – ANDRIER, Jacques BARAC, Richard SOUCHE, Xavier TERNISIEN, Vincent GRIEU, Flavie CAYOL

Absents excusés/procurations :

- Christelle ROCHER procuration à Bernard JULIER
- Séverine FLORENSON procuration à Claude PHILIP
- Céline CHARLES procuration à Flavie CAYOL
- Marina BARETTINI pas de procuration

Richard BERMOND-GONNET est désigné secrétaire de séance.

OBJET : DENOMINATION RUES, CHEMINS, PLACE**RAPPORTEURS : Claude PHILIP & Franck BOURGADE****EXPOSENT**

Monsieur le Maire explique qu’il est nécessaire de nommer plusieurs voiries communales pour que les dénominations correspondent aux références du SIIG.

Cette démarche permettra d’augmenter le kilométrage de voiries servant de référence aux dotations de l’Etat aux territoires ruraux (DETR)

PROPOSITION

Monsieur le Maire propose :

D’ADOPTER les dénominations suivantes :

- Chemin de la Grande DRAILLE
- Chemin du PLAN



DÉLIBÉRATION N° 2024/27
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAVEL

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

25 JUIN 2024

ID : 030-213003262-20240619-D2024_27-DE

DÉPARTEMENT DU GARD

- Place de l'ancienne POSTE
- Impasse de TOURTOUIL
- Ancien chemin de ROCHEFORT

DECISION

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, **APPROUVE** la proposition susmentionnée par :

Vote	Nombre	NOMS
Contre		
Abst.		
Pour	18	

Fait et délibéré à Tavel,

le 21 juin 2024

Le Maire,

Claude PHILIP

